



Conditions d'abonnement

Durée :

L'abonnement est souscrit pour l'année civile en cours sur la base de 48 semaines de livraison par an (4 semaines de suspension sont prévues à des dates variables en fonction des conditions climatiques). L'abonnement prend effet à la date de première livraison jusqu'au 31 décembre de l'année, et est **renouvelable par accord tacite**. Il peut être résilié à tout moment par écrit, sachant que tout mois commencé sera à régler intégralement.

Livraisons :

Les livraisons sont effectuées à jour fixe, **le jeudi**. Lorsque le jeudi est férié, la livraison est décalée au mercredi. Les heures de livraison sont données à titre indicatif. Les points de dépôts sont gérés par des bénévoles, aussi, nous vous demandons de bien vouloir prendre votre panier le jeudi, ce qui garantira la fraîcheur des légumes. En cas d'absence dans la semaine, et pour des raisons administratives et techniques, il faut nous **prévenir avant 12h00 le mardi**. Dans les autres cas, vous pouvez à tout moment nous signaler vos périodes d'absences et de doubléments.

Le panier :

La composition du panier est basée sur la consommation hebdomadaire d'une famille de deux personnes. Elle varie en fonction des saisons et des légumes disponibles à la récolte. Pour les familles plus nombreuses, il est possible de souscrire un abonnement pour plusieurs paniers. Le plus grand soin est apporté à leur qualité et à leur diversité. Tous les produits livrés par « Le Jardin de Cocagne » sont **issus de l'Agriculture Biologique et certifiés par Ecocert**.

Les légumes sont conditionnés dans un sac en kraft et mis à votre disposition.

Dans une démarche économique et écologique, nous vous demandons de rapporter les sacs krafts à votre point de dépôt habituel pour une éventuelle réutilisation.

Le paiement :

Il s'effectue :

- Soit par chèque annuel ou semestriel **à nous faire parvenir en début de chaque période**.
- Soit par **PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL** :

Il suffit de nous faire parvenir un RIB, soit par mail, soit par courrier.

À réception de votre R.I.B, nous vous enverrons un mandat (SEPA) à nous retourner daté et signé.

La cotisation :

La cotisation à l'Association est obligatoire pour pouvoir recevoir vos paniers bio. Son montant est de 10€ à régler par chèque annuel.